



ICP Faculté de droit canonique - Photos: L. Guerin - Foliole - 12/2015



Session de formation permanente des personnels d'officialités

31 JANVIER AU 2 FÉVRIER 2017

Infos pratiques

Institut Catholique de Paris
Faculté de droit canonique
Entrée par le 19 rue d'Assas 75006 Paris
Sur inscription
www.icp.fr

Session de formation permanente des personnels d'officialités

MARDI 31 JANVIER 2017

10h - 10h15

Accueil par M. le doyen Ludovic Danto, doyen de la Faculté de droit canonique de l'Institut Catholique Paris

10h15 - 12h30

Divorce, dissolution du lien et deuxième mariage dans les églises orientales
M. l'abbé Cristian Crisan, curé de la Paroisse gréco-catholique roumaine de Paris, défenseur du lien à l'Officialité de Paris

14h30 - 17h

Le procès matrimonial plus bref devant l'évêque : présentation et enjeux
R.P. Bruno Gonçalves, c.o., promoteur de justice, maître de conférences à la Faculté de droit canonique de l'Institut Catholique de Paris

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER 2017

10h - 12h30

L'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* : l'occasion de redécouvrir la Doctrine du consentement et des convalidations
M. l'abbé Ludovic Danto

14h30 - 17h

Aperçu de la jurisprudence de la Signature Apostolique
M. l'abbé Eric Besson, directeur du Studium de droit canonique de Lyon, juge à l'officialité interdiocésaine de Lyon



JEUDI 2 FÉVRIER 2017

10h - 12h30

Que faire face à une personnalité très narcissique ? Aspects psychologiques, conjugaux, spirituels
M^{me} Bénédicte Lucereau, thérapeute de couples et de familles, conférencière, auteur de plusieurs livres sur le couple, la préparation au mariage et la famille

14h30 - 16h30

Réflexions autour du *motu proprio Mitis iudex Dominus Iesus*
Mgr Maurice Monier, prêtre auditeur au Tribunal apostolique de la Rote romaine, membre de la Commission spéciale pour la réforme du procès matrimonial canonique